

Les municipalités et le climat: encore du chemin à faire

05 juin 2012

Par *Marina Tymofieva*

Mots-clés: Forum sur les changements climatiques, plans stratégiques, municipalités, région des Laurentides

Voilà un mois déjà que la campagne Déficit Climat est lancée au Québec. Si elle vise principalement à inculquer les bons gestes aux entreprises et aux individuels, qu'en est-il du rôle des municipalités ?

Pendant le Forum sur les changements climatiques, seul les impacts des inondations ont attiré l'attention. Pas un mot sur l'étalement urbain.

Organisée par le Conseil Régional de l'environnement des Laurentides, à St-Jérôme, la rencontre avait pour but de tracer un portrait des luttes et stratégies d'adaptation. Il n'a pas été question de changements fondamentaux en aménagement du territoire.

Variations climatiques naturelles ou non

La première partie du Forum était axée sur les eaux pluviales, de la quantité des précipitations à leur gestion.

À quoi ressemble le mois de juillet depuis 100 ans ? Alain Mailhot de l'Institut national de la recherche scientifique a présenté la courbe des précipitations des 100 derniers mois de juillet. La moyenne des précipitations naturelles n'a pas évolué depuis le début du siècle dernier. « Le changement climatique est une dérive lente, affirme M. Mailhot, de plus, il n'y a pas un mois de juillet identique d'une année à l'autre ».

Les changements climatiques dus à l'activité humaine ne doivent donc pas être confondus avec le cycle naturel des saisons. Par contre, un changement notable est observé: la fréquence accrue des événements météorologiques classés auparavant comme rares tels que la pluie torrentielle du 29 mai à Montréal. Statistiquement, ce niveau des précipitations ne devrait se produire que tous les 100 ans.

Pour sa part, le climatologue Alain Bourque confirme l'augmentation constante des émissions des gaz à effet de serre depuis 200 ans. En conséquence, la température terrestre moyenne s'est accrue de 0,74°C depuis les 100 dernières années. « Un changement climatique a déjà été provoqué, c'est un fait. Il est nécessaire de s'adapter », déclare M. Bourque.

Le rôle des municipalités

Lorsqu'il est question de développement durable et de protection de l'environnement, les municipalités et les MRC sont responsables de la gestion de l'eau potable, des eaux usées, des matières résiduelles et de l'aménagement du territoire. Toutefois, elles se heurtent à des limites dès lors qu'il est question de la propriété privée des individus.

Il en va donc de la responsabilité de chacun de poser des gestes écocitoyens simples pour le bien de tous.

Avant d'employer la « méthode forte » de l'imposition des réglementations, les municipalités ont tout à gagner à informer les populations sur des gestes simples qui peuvent s'avérer des plus efficaces. Par exemple installer un clapet anti-refoulement d'égouts à la résidence, dévier l'écoulement des gouttières dans le jardin, économiser l'eau potable.



Alain Mailhot, professeur en hydrologie
urnaine. Photo dr Marina Tymofieva - Tous
droits réservés



Francine Van Winden, chef Division, Environnement et développement durable de la ville de St-Jean-sur-Richelieu. Photo de Marina Tymofieva - Tous droits réservés

Bilan carbone

Les initiatives des municipalités québécoises en faveur du développement durable sont nombreuses. Par exemple, le plan environnemental présenté par Francine Van Winden, la Chef Division, Environnement et Développement durable de Saint-Jean-sur-Richelieu, qui prévoit d'ici 2020, réduire les émissions de gaz à effet de serre de 10% par rapport à 2008. Quant à Blainville, la ville acquière régulièrement depuis 2006 des véhicules hybrides, et en dispose actuellement 22.

Selon les derniers chiffres du MDDEP, 38 villes de la région des Laurentides sur un total de 76 ont déposé une demande, dans le cadre du programme Climat municipalités, pour réaliser un inventaire des émissions de gaz à effet de serre.

Il faut mentionner que ce programme est financé à 90% par le MDDEP. Les municipalités auraient-elles été aussi nombreuses à commander un bilan carbone, s'il n'avait pas été en majorité payé par tous les contribuables québécois ?

Source: GaïaPresse

[Page précédente](#)